



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny
DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (;), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

- Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.
- Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.
- **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

SOMMAIRE

Zrihonon Linda Simone DAMENAN

L'évolution de la pédérastie dans le monde romain dans l'Antiquité (-IV/XII) 8-20

Anne Gwladys KOUASSI

Les bordels médiévaux eu Europe Occidentale : organisation et sociabilité (XIV^e-XV^e siècles)
21-37

Sanodji Yonbel ABIATHAR, Djimrabei MBAINDO

Évaluer les erreurs de forme et de fond dans une production écrite en français langue seconde.
Comment arriver à une évaluation « objective » ? 38-49

Gonguywou Florentin YOMI

Côte d'ivoire : impact de la crise socio-économique sur le commerce des boissons alcoolisées
(1889-1994) 50-66

Huberson Bahi POAMÉ, Alphonse N'Goran BROU, Jean-Michel Egue LATTE

L'occupation coloniale du pays néyo de 1890 à 1895 67-81

Adama KAMARA, Kouadio Alexandre DJAMALA, Zogbé AMANI

Quand ton chemin croise celui des Sofas de Samori. L'histoire des Wan de 1893 à 1898 82-99

Clarisse N'Zi AHOU

La femme faafouè dans la production et les échanges du kongodé dans la région de Bouaké de
1850 à 1898 100-119

Gbocho Roseline N'DA

Agir sans appui institutionnel : quelles stratégies sociales développées par les Organisations Non
Gouvernementales (ONG) ? 120-134

Ismaël Kouamé DONGO

Les microfinances en Côte d'Ivoire de 1976 à 2023 : un mal nécessaire pour les petites et moyennes
entreprises 135-155

Mamadou DIOMANDÉ

Réflexion sur l'Islam et la démocratie en somalie (1990-2013) 156-164

Mohamed Kémady BOGNINI, Patrice KOURAOGO

Analyse sociologique de la contribution du savoir-parler local au développement intégral cas des
Bà-sé (louanges) chez les Bwaba 165-181

Penya KONÉ

Le terrorisme : une approche différenciée à partir d'Axel Honneth et Nicolas machiavel 182-199

L'occupation coloniale du pays néyo de 1890 à 1895

Huberson Bahi POAMÉ

Doctorant au département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
bpoame@yahoo.com

Alphonse N'Goran BROU

Enseignant-chercheur au département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
brou0540@gmail.com

Jean-Michel Egue LATTE

Enseignant-chercheur au département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
lattej@ymail.com

Résumé

Les échanges commerciaux qui ont animé les relations entre les puissances européennes et le littoral de la Côte d'Ivoire à partir du XV^e siècle ont contribué à poser les prémisses de la colonisation de ce territoire par la France à travers la construction des forts et la signature de traités de protectorat. À partir du XIX^e siècle en effet, la France poussée par ses ambitions impérialistes et ses projets d'exploitation économique se lance à la conquête des différentes parties du territoire de la Côte d'Ivoire. Cependant, face à la concurrence extérieure, la France contrôle en vain l'Ouest du littoral ivoirien. Il fallut attendre 1890, pour que cette région fasse l'objet d'une véritable exploration qui conduit aboutit à l'occupation coloniale du pays néyo en 1893. Il s'agit à travers cette étude de mettre en évidence les facteurs ayant milité à l'occupation française du pays néyo de 1890 à 1895. L'article mobilise une documentation primaire orale et écrite que complète une bibliographie diversifiée.

Mots-clés : Côte d'Ivoire – Colonisation – France – Occupation- Pays néyo

Abstract

The commercial exchanges that shaped relations between European powers and the Ivorian coast starting in the 15th century contributed to laying the groundwork for France's colonization of this territory, through the construction of forts and the signing of protectorate treaties. From the 19th century onward, driven by imperial ambitions and economic exploitation projects, France began the conquest of various parts of Côte d'Ivoire. However, in the face of foreign competition, France struggled to gain control over the western Ivorian coast. It was not until 1890 that this region underwent thorough exploration, leading to the colonial occupation of the Néyo area in 1893. This study aims to highlight the factors that contributed to the French occupation of the Néyo territory between 1890 and 1895. The article draws on both oral and written primary sources, supplemented by archival materials and a diverse bibliography.

Keywords: Ivory Coast – Colonization – France – Occupation – Néyo country

Introduction

Le pays néyo est une région établie à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire. Bordé par le Golfe de Guinée, et de part et d'autre du fleuve Sassandra, ce territoire forme un quadrilatère avec un angle aigu sur sa base gauche. Il est aussi limité par Fresco à l'Est, San Pedro à l'Ouest, Soubré au Nord-ouest et Gueyo au Nord-est, et couvre une superficie de 4.688 km². Depuis le XV^e siècle, il a eu des contacts avec les navigateurs portugais. Les toponymes Sassandra, altération de São André¹ et quelques vestiges qu'on retrouve dans le pigeon-english, parlé par les Néyo en constituent le témoignage de ce passage. Cette région a entretenu des échanges commerciaux fructueux avec les Portugais, les Hollandais et les Anglais. Elle a exporté les ivoires, les épices et la gomme vers l'Europe. Au XVIII^e siècle, elle a participé à la traite des Noirs au côté de Grand-Lahou. Cependant, en dépit de sa position stratégique, de son rôle primordial dans les échanges et surtout de ses ressources économiques, cette région fut baptisée par les Portugais la Côte des Malgens pendant la traite négrière. Mais, cet état de fait n'a pas empêché les Français d'en prendre le contrôle à l'instar de tout le littoral ivoirien, à la fin du XIX^e siècle.

En effet, au milieu de cette période, la présence française prend un tournant décisif à l'Est du littoral ivoirien. Pendant que cette partie connaît une occupation précoce avec l'établissement de forts d'Assinie (Perrot, 1990 : 11), l'Ouest, notamment le littoral néyo, demeure à l'écart des ambitions coloniales françaises (Henrique, 1890 : 176). Ce n'est qu'après la Conférence de Berlin en 1885 que la France intensifie ses efforts pour asseoir sa domination sur cette région, en réponse aux prétentions du Libéria et à la concurrence des Britanniques. Entre 1890 et 1895, une série de missions² d'exploration et de reconnaissance est menée afin d'évaluer les ressources, d'établir des traités avec les chefs locaux et de préparer l'installation d'une administration coloniale. Cette dynamique aboutit en 1893 à l'implantation officielle de la présence française sur la côte néyo, suivie en 1895 d'une mission d'inventaire des ressources et d'une pénétration progressive vers l'intérieur des terres. Cependant, après près de cinq siècles de présence et de rivalités, quels sont les facteurs qui ont entraîné l'installation de l'administration coloniale française sur le littoral néyo ?

La présente contribution vise à mettre en lumière les éléments constitutifs qui ont conduit à l'occupation française du territoire néyo. Pour atteindre cet objectif, nous avons eu recours aux sources imprimées, aux archives nationales de Côte d'Ivoire, aux archives nationales section

¹ Alfred Schwartz, *Du Sassandra au Cavally : une anthropologie du sous-peuplement (L'opération San Pedro et le développement du Sud-ouest ivoirien)*, thèse de Doctorat d'État, Université Paris V, Sciences Humaines Sorbonnes, 1989, p. 192.

²Archives Nationales, Section Outre-Mer, fonds Afrique, Côte d'Ivoire III, Missions et Explorations : 1889-1907.

outre-mer (Côte d'Ivoire), aux témoignages oraux et aux sources bibliographiques. Les comparaisons et les recoupements des informations issus de ces documents nous ont permis de construire la réflexion autour de trois principaux axes à savoir la montée de l'influence française à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire, l'exploration et la pénétration du littoral néyo, et enfin l'occupation coloniale française du pays néyo et ses enjeux.

1- La montée de l'influence française à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire

À partir de 1842, l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire, en raison de sa position stratégique, fait naître chez les Français, les Anglais et les Libériens des rivalités coloniales. Elles se manifestent par une course au terme de laquelle la France est distancée. Mais, en 1885, la Conférence de Berlin ranime ses ambitions coloniales et la remet en selle.

1.1- Les rivalités coloniales et la position stratégique de l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire

À la fin de la première moitié du XIXe siècle, la France s'intéresse au littoral de la Côte d'Ivoire. En effet, cette région constitue la clé d'accès aux ressources des régions de l'intérieur, telles que l'ivoire, l'huile et les graines de palme et le caoutchouc etc... (G. Loyer, 1935 : 155). De plus, elle sert de carrefour commercial reliant la côte aux marchés européens et aux régions de l'intérieur. Désirant donc de tirer profit de cette position, la France s'y installe au début XVIIIe siècle (L. Roux, 2016 : 64). Mais, cette installation est concentrée seulement sur la partie orientale du littoral de la Côte d'Ivoire. Pourtant, sur la partie occidentale du littoral, jusqu'à l'entame du dernier quart du XIXe siècle, la présence française est sporadique et peu structurée (L. Henrique, 1890 : 176). Alors que ce territoire apparaît très prometteur en raison de ses ressources, son potentiel commercial et sa position d'accès aux richesses des pays de l'intérieur. Pour bénéficier de ces avantages, la France établit à l'Ouest du littoral ivoirien, un accord de protectorat³ avec les chefs locaux en 1844, puis s'installe à Grand-Bassa et Béréby en 1868.

Mais ces territoires, estimés économiquement peu productifs, sont abandonnés au profit du Libéria. Pourtant, la situation paraissait beaucoup plus complexe qu'elle ne le semblait. Les Anglais profitent de la déroute des Français dans le conflit qui l'oppose à la Prusse, pour essayer d'évincer le pavillon tricolore du littoral oriental ivoirien (L. Turetti, 2003 : 215). Mais Arthur Verdier, réussit à le maintenir grâce à ses représentants sur la côte. Pourtant, dans la partie occidentale du littoral ivoirien, l'influence française se réduit drastiquement en raison des prétentions insistantes du Libéria de l'occuper, de l'influence croissante des marchands anglais,

³ Archive Nationales, Section Outre-Mer, Côte d'Ivoire III, missions et explorations en date du 22 Juin 1890.

ainsi qu'à la résistance des populations locales. Cette situation conduit à une course ouverte à l'occupation du littoral occidental ivoirien entre les trois nations présentes.

1.2- La course tripartite à l'occupation de l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire: Libéria, Angleterre et France

À la fin du XIXe siècle, les rivalités coloniales s'intensifient dans le Golfe de Guinée (P. Kipré, 2004 : 92). Sur les côtes ivoiriennes, elles se distinguent par une course où s'affrontent la France, l'Angleterre et le Libéria. En effet, le Libéria, première république indépendante du continent depuis 1847, cherchant à étendre son territoire vers l'est, revendique les zones du littoral Ouest ivoirien. Pour affirmer ses prétentions, il organise une première mission en 1868 visant à fixer ses frontières intérieures au niveau de la rivière San Pedro et de la confluence de la rivière Hana avec le Cavally (Bretignère, 1931 : 5). Cet acte diplomatique inquiète les Français, qui avaient précédemment signé des traités de protectorat avec certains chefs locaux. Cependant, face aux pressions libériennes, ces accords sont abandonnés par la France, ce qui affaiblit temporairement son influence sur la région.

Les Anglais, de leur côté, jouent un rôle majeur dans le commerce côtier. Dès le XVIIIe siècle, ils supplantent les Portugais dans les échanges avec les populations locales, introduisant les fusils, la poudre et les tissus en échange d'esclaves, d'ivoire et d'huile de palme (G. Thomann, 1905 : 183). Leur influence commerciale s'étend jusqu'au XIXe siècle, menaçant les ambitions françaises. Arthur Verdier, agent de la France, tente de maintenir les comptoirs français à Assinie, Grand-Bassam et Lahou, mais la domination économique anglaise reste prépondérante. Face à cette concurrence, la France adopte une stratégie plus agressive. Après la guerre franco-prussienne de 1870, elle renouvelle son intérêt pour l'Afrique de l'Ouest et signe de nouveaux traités avec les chefs locaux, consolidant son emprise sur le littoral ouest-ivoirien. Cette nouvelle ambition des Français est stimulée par la conférence de Berlin de 1885.

1.3- La Conférence de Berlin (1885) et la relance des ambitions françaises

La Conférence de Berlin de 1885, qui réglemente le partage de l'Afrique entre puissances européennes, offre à la France une opportunité stratégique pour revendiquer le littoral ouest-ivoirien. Cette réunion internationale stipule que la possession effective d'un territoire repose sur une occupation concrète et l'exploitation de ses ressources (H. Brunschwig, 1971 : 127). Dans ce contexte, la France accélère ses efforts d'exploration et d'occupation.

En 1886, elle tente sans succès de négocier avec le Libéria une délimitation des frontières. Face à l'impasse diplomatique, elle adopte une approche plus directe en multipliant les signatures de traités avec les chefs locaux et en établissant de nouveaux comptoirs commerciaux. Ces

actions s'accompagnent de missions d'exploration destinées à cartographier la région et à identifier les ressources exploitables. C'est dans ce contexte que naissent les premières grandes missions⁴ d'exploration du littoral Ouest ivoirien à partir de 1890. Le gouvernement français charge le Comité de l'Afrique Française de coordonner ces expéditions, en collaboration avec le Département des Colonies et le Ministère de l'Instruction Publique. Ces missions, conduites par des officiers militaires et des explorateurs, visent non seulement à asseoir la présence française sur la côte mais aussi à établir des bases pour la pénétration de l'intérieur du territoire.

L'influence française sur la côte ouest-ivoirienne ne cesse alors de croître. La course au contrôle du littoral Ouest ivoiriens accélère, marquant le début d'une étape décisive dans la colonisation de la région. Les explorations menées entre 1890 et 1895 vont permettre l'établissement effectif de la première administration coloniale française de cette région (Thomann, 1999 : 11.) et l'inventaire des ressources disponibles deux ans plus tard (H. Pobéguin, 1898 : 328). Ainsi, la Conférence de Berlin (1885) relance les ambitions de France et accroît son influence sur la côte ouest-ivoirienne. Cette nouvelle position de la France repose sur une stratégie combinant diplomatie, pression commerciale et expéditions militaires. Elle résulte à la fois d'un contexte international favorable, de rivalité avec les autres puissances coloniales et d'une volonté d'exploiter les ressources économiques de la région. Cette première phase de présence française va ouvrir la voie à une occupation formelle et structurée de l'Ouest du littoral ivoirien, notamment la côte néyo, objet des missions d'exploration et de pénétration approfondies les années suivantes.

2. L'exploration et la pénétration du littoral néyo(1890-1892)

Au lendemain de la conférence de Berlin, afin d'installer de nouveaux comptoirs, de contrôler le commerce local, et d'imposer les produits français, l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire devient une cible privilégiée pour la France. Il fut mis en œuvre les premières missions d'exploration dudit territoire à partir de 1890. Mais, confrontées à la résistance locale et autres obstacles, ces missions apparaissent comme des reconnaissances approfondies de l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire.

2.1- Les premières missions d'exploration françaises

La première mission d'exploration française à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire débute le 28 septembre 1890, sous la direction du lieutenant Bidaud⁵. Partie de Bordeaux le 5

⁴Archives Nationales, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1 c.

⁵ Archive Nationales, Section Outre-Mer, fonds Afrique, Côte d'Ivoire III, Missions et Explorations en date du 22 Juin 1890.

septembre 1890, la mission atteignit Grand-Bassam à la fin du mois. Au-delà de ses objectifs économiques, cette expédition visait à évaluer l'impact des autres nations concurrentes sur cette région, notamment l'Angleterre, l'Allemagne et le Libéria. Elle s'intéressait à la dynamique des échanges commerciaux et aux alliances politiques entre les populations locales de Lahou, Sassandra, Fresco et San Pedro jusqu'aux frontières du Libéria (D. Rouire, 1893 : 494).

Dès son arrivée à Grand-Bassam, la mission se dirigea vers Lahou puis Fresco. Or, ces localités avaient déjà signé des traités de défense avec la France en août 1890. En complément de ces accords, Bidaud conclut à Fresco un traité de protection avec le chef de Fresco et avec deux ressortissants néyo de Grand-Drewin (A. Bretignère, 1931 : 5), plaçant ainsi ces territoires sous l'autorité française sans y avoir réellement pénétré.

L'objectif principal de la mission était d'explorer toute la côte ouest jusqu'à la frontière libérienne afin de renforcer et renouveler d'anciens accords⁶. Bidaud devait réactiver le traité du 5 mars 1844 entre Fleuriot De Langle et les chefs de San Pedro, confirmer celui du 4 juillet 1845 conclu avec Grand-Béréby, Petit-Béréby et Tabou, et actualiser celui du 10 juillet reliant Assinie aux populations de Lahou, Fresco et Sassandra. De plus, il devait renouveler le traité du 4 février 1868 concernant la présence française à Béréby (A. Rambaud, 1893 : 287). Lors de son passage à Béréby le 14 novembre, le chef Mani informa Bidaud qu'un accord avec Bassam était déjà en place depuis 1868. La mission poursuivit alors sa route vers le Cavally, où elle constata la forte présence commerciale des Anglais, des Sierra-Léonais et des Libériens.

Malgré les accords obtenus, la mission Bidaud n'a pu atteindre tous ses objectifs. Car, elle n'a pas exploré l'intégralité du littoral Ouest ivoirien comme il en était prévu. Toutefois, elle permit la signature de plusieurs traités par procuration, obtenus grâce à des représentants de villages néyo non visités, mais présents lors des négociations.

Toutefois, la mission Quiquerez et de Segonzac (K. Brzozowski, 1892 : 268), en 1891, s'inscrit dans la continuité de l'expédition Bidaud. Elle cherche à renforcer la présence française sur la côte néyo et à pénétrer les territoires intérieurs. Contrairement à la mission Bidaud, la mission Quiquerez et de Segonzac tenta une approche plus directe en essayant d'établir des contacts plus fermes avec les populations locales. Cependant, elle rencontra une forte résistance des chefs néyo, notamment Akla de Grand-Drewin, qui l'expulsade la côte⁷. Malgré ces obstacles,

⁶Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) IX-7 b.

⁷ Nouma Tiéko Clément, planteur, entretien réalisé à son domicile à Bassa, le 13/07/2018. Le chef Alkan' accepte pas la présence des représentants français, parce que la mission Bidaud, premier représentant officiel français à pénétrer la région, a décliné son invitation quand il a souhaité l'accueillir personnellement dans sa localité. Elle a plutôt préférée établir des contacts avec lui, par l'intermédiaire de deux de ses représentants qui étaient présents à Grand-Lahou, dans le cadre des échanges commerciaux lors de son passage.

la mission Quiquerez permit d'établir plusieurs accords avec les villages voisins du territoire néyo, facilitant ainsi une future pénétration française. Ces traités servirent de base pour la consolidation de la présence coloniale française et l'extension de son influence commerciale.

En synthèse, les missions Bidaud et Quiquerez marquèrent deux étapes essentielles de l'expansion coloniale française sur la côte ouest ivoirienne. La première mission permit une reconnaissance initiale et la mise en place de traités stratégiques ; tandis que la seconde, visa à asseoir l'influence française en s'attaquant directement aux résistances locales. Bien que leur impact immédiat fût limité, ces expéditions préparèrent le terrain pour une pénétration plus approfondie et l'installation d'une administration coloniale permanente. Toutefois, les populations de la côte néyo et les marchands anglais considérant cette présence comme une menace à leurs intérêts économiques organisent la résistance et des obstacles à la pénétration française.

2.2- La résistance à la pénétration française du territoire néyo

L'expansion française à l'Ouest du littoralnivoirien rencontre de nombreuses résistances de la part des populations locales. Elles perçoivent l'arrivée des Français comme une menace à leur autonomie politique et économique, et à leur droit à disposer d'eux-mêmes. Les chefs de la région, notamment des villages néyo s'opposèrent aux incursions françaises, refusant ainsi de se soumettre à leur autorité. Le chef Akla de Grand-Drewin, expulsa la mission Quiquerez et Segonzac en 1891, affirmant que les traités signés ne représentaient pas les volontés de son peuple (G. Thomann, 1901 : 122). Aussi, le chef de Sassandra, Gnégba Beugré refusa l'accès du fleuve Sassandra au lieutenant Arago et lui demande de partir loin de son territoire⁸. Ces refus des chefs, au-delà du droit à disposer d'eux-mêmes, exprimaient leur volonté de sauvegarder les relations commerciales qu'ils entretenaient avec les autres nations présentes, notamment les Anglais et les Libériens. Car, celles-ci leur offraient des conditions d'échange jugées plus équitables, contrairement aux Français, dont les prétentions hégémoniques inquiétaient (D. Rouire, 1893 : 494). Par ailleurs, l'absence de sécurité et l'anarchie des prix sur la côte rendaient toute tentative de contrôle français difficile à instaurer. Et, les populations utilisèrent diverses stratégies pour freiner l'avancée française. Aussi, les marchands anglais, à l'image de William son s'opposent à la pénétration française du pays néyo. Ils expriment la crainte de voir leurs affaires baisser et incitent les autochtones néyo à l'hostilité ouverte⁹.

⁸ Zago Houatché Henriette, ménagère, doyenne d'âge du village, entretien réalisé à son domicile à Sassandra, le 09/07/2018.

⁹ A.N.F. ; Section Outre-Mer, Côte d'Ivoire, IV, Ia.

Aussi, certains villages opposèrent une résistance armée. Lors de la mission Arago en 1891, les habitants de Gaouloubré s'opposèrent à l'accès de la mission à leur territoire, menant à des échanges de coups de feu qui contraignirent les Français à replier temporairement (H. Pobéguin, 1896 : 6). Ainsi, bien que les Français aient réussi à établir des traités de protection et à prendre pied sur certaines parties du littoral, leur expansion se heurta à une forte opposition locale. Ces obstacles ralentirent la mise en place de l'administration coloniale et contraignirent les Français à réadapter leurs stratégies de pénétration territoriale. La résistance néyo, bien que progressivement contournée, marqua une étape essentielle dans le processus de colonisation de la côte ouest-ivoirienne. Cependant, une troisième mission va permettre aux Français d'effectuer une reconnaissance plus en profondeur de la forêt

2.3- **La mission Arago (1891) : vers une reconnaissance plus approfondie du territoire**

Le lieutenant Arago fut le premier explorateur français à pénétrer l'intérieur des rivières Sassandra et Yocoboué. Cette incursion fut rendue possible suite aux décès tragiques de Voituret et de Papillon, membres de son équipage (J. Villèle, 1891 : 46). Initialement chargé d'explorer la côte du Golfe de Guinée à partir du fleuve Bandama en direction de l'Est, la mission dut redéfinir son itinéraire et se diriger vers l'Ouest. Arago parcourut d'abord la rivière Yocoboué avant d'atteindre le village de Miané. Il poursuivit ensuite son expédition en sillonnant la rivière Yocoboué, remontant la lagune jusqu'au village de Fresco. De là, il explora le littoral, traversa Kotrohou et parvint à l'embouchure du fleuve Sassandra. Toutefois, sa progression fut entravée par le chef Gnégba Beugré¹⁰, qui lui refusa l'accès au fleuve et lui ordonna de rebrousser chemin. Mais, l'intervention de Djéné Zago, chef adjoint de Gnégba Beugré, permit finalement à Arago d'amorcer la remontée du fleuve.

Au fil de son exploration, la mission atteignit Missey, une localité située à environ neuf kilomètres de Sassandra, qui n'avait jusque-là jamais accueilli un Européen. L'expédition poursuivit ensuite son chemin vers Drewin avant de revenir sur le fleuve Sassandra et d'explorer son affluent Davo. Si la majorité des étapes se déroulèrent sans incident, l'expédition rencontra une vive opposition au niveau du village de Gaouloubré. Les habitants refusèrent l'accès à leur localité et un affrontement armé éclata (G. Thomann, 1903 : 3). Malgré cet épisode, la mission poursuivit son avancée et visita plusieurs villages riverains du fleuve Sassandra. Elle fit halte dans

¹⁰ Zago Houatché Henriette, ménagère, doyenne d'âge du village, entretien réalisé à son domicile à Sassandra, le 09/07/2018. À travers ce refus, le chef Gnégba Beugré dénonce le manque d'estime et de considération de la mission Bidaud à son égard, lorsqu'elle parcourait la région. L'on se rappelle que la première mission officielle française (Bidaud) à parcourir la région n'était pas parvenue à Grand-Drewin. Néanmoins, elle avait établi des contacts avec le chef Akla de Grand-Drewin, par l'intermédiaire de ses représentants qui étaient présents à Grand-Lahou lorsqu'elle arrivait. Il comprend mal que la mission Bidaud ait eu des attaches avec son concurrent direct, installé à 02 km de son village au détriment du sien.

des anciens points de stockage¹¹ des esclaves, à Kouati, à environ cinquante kilomètres de l'embouchure du fleuve, puis atteint Boutoubré et Zaébré, où elle fut chaleureusement accueillie. Bénéficiant de la coopération des habitants, elle put traverser les rapides de Gaoulou et fut accompagnée sur son chemin de retour jusqu'à Sassandra.

La mission Arago fut la première exploration française à parcourir en profondeur le littoral néyo et ses régions intérieures. Toutefois, elle ne permit pas de renforcer directement l'emprise française sur la région, car aucun traité de défense ou d'alliance ne fut signé avec les populations locales. Néanmoins, elle apporta une contribution essentielle en établissant une cartographie précise de la région et en recueillant de nombreux renseignements sur les populations et les ressources disponibles. Ces données joueront un rôle crucial dans l'installation ultérieure de l'administration coloniale française sur néyo et la pénétration des régions de l'intérieur.

3. L'occupation coloniale française du pays néyo et ses enjeux (1893-1895)

Trois années après la mise en œuvre des missions d'exploration de l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire, la France s'établit en pays néyo. Elle entreprend par la suite une mission d'inventaire des ressources et une pénétration progressive vers l'intérieur des terres. Toutefois, l'occupation française du pays néyo entraîne des enjeux majeurs sur les autres nations rivales, les populations locales et l'économie régionale.

3.1- L'installation de l'administration coloniale française du pays néyo (1893)

Face à la pression des nations concurrentes, la France accélère ses initiatives sur la côte néyo et installe officiellement l'administration coloniale¹². Elle fut stratégiquement positionnée à l'embouchure du fleuve Sassandra dans le but d'assurer le contrôle effectif de la région et permettre la pénétration vers les pays de l'intérieur. Ainsi, le poste de Sassandra crée le 04 septembre 1893, fut placé sous la direction de Georges Thomann¹³. Il avait pour mission d'organiser la collecte des taxes et de réguler les activités commerciales à Sassandra. De même, un

¹¹Éric Léonard, « Les Sociétés du Bas-Sassandra face à la colonisation européenne : d'une relative prospérité à la destruction des lignages autochtones (1890-1960) », in *Hommes et Sociétés*, Paris, Karthala, IRD, 2005, p. 44.

¹²Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1 a.

¹³Georges Thomann, commis des affaires indigènes, est le représentant direct du chef de la colonie à Sassandra. Il prit ensuite la direction du cercle de Grand-Lahou, puis revient à la tête de celui de Sassandra en mai 1897. G. THOMANN, *Carnets de route en Côte d'Ivoire : 1893-1902*, Paris, Sépia, 1999, p. 11.

service publique chargé de la collecte des taxes sur l'entrée et la sortie des marchandises fut placé sous la direction du douanier Vellas à Sassandra et à Drewin¹⁴.

Mais, la mise en place de ces structures ne se fit pas sans difficultés. Car, bien que certains chefs aient admis l'installation française par des accords, ils désapprouvent néanmoins l'idée de soumission à une autorité venue d'ailleurs. Aussi, ils concevaient cette présence comme une menace à leur autorité et à leurs intérêts économiques¹⁵. Cela, à cause des impositions fiscales qui remettaient en cause leur monopôle sur le commerce des ressources naturelles et de l'établissement de contact direct des représentants des comptoirs avec les producteurs de l'intérieur. Ainsi, au cours de l'année 1898, le chef Gnegba Beugré et ses hommes se soulèvent contre la présence coloniale à Sassandra. Menaçant d'assaillir le poste, ils furent mis en déroute par la police coloniale à cause de la défection son adjoint, Djéné Zago, par ailleurs chef de guerre et plus grand féticheur du pays¹⁶. Aussi, les commerçants étrangers du pays néyo, habitués au système libéral se montèrent beaucoup réticents face à l'installation des taxes douanières sur la côte néyo. Ils exprimaient la crainte de voir leurs affaires baisser et pensaient à passer à l'action en exhortant les autochtones à l'hostilité ouverte. Mais, ils comprirent plus tard que l'occupation, en dépit des droits de douane qu'elle comportait, instituait la sécurité indispensable à toute transaction. Ainsi, Williamson, un important commerçant anglais de Drewin, admettant la pertinence de l'action de l'administration coloniale déclare ceci à Binger: « Je perds d'un côté les droits que j'aurai payés mais je pense que ce déficit sera largement compensé par l'augmentation de mes affaires à cause de la sécurité que vous apportez dans le pays »¹⁷. Cette reconnaissance de l'un des bien-fondés de l'installation française et la défection de Djéné Zago consolidèrent l'installation de l'administration coloniale du littoral néyo. Mais elles furent auparavant précédées d'une mission de recensement des ressources et de pénétration progressive vers l'intérieur des terres.

3.2- La mission Pobéguin (1895) : recensement des ressources et pénétration progressive vers l'intérieur des terres

La mission Pobéguin, destinée à établir l'inventaire exhaustif des ressources de l'Ouest du littoral ivoirien fut mis en œuvre en 1895. À cet effet, elle devait réaliser la cartographie de la

¹⁴Koffi Légré, ex-inspecteur des postes et télécommunications, chef du village de Bassa, entretien réalisé le 15/07/2018 à son domicile à Bassa. L'agent Vellas prit fonction le même jour que Thomann. Les deux représentants du gouverneur Binger logeaient dans la résidence du chef Gbeugré pendant la construction de leurs résidences.

¹⁵ Inabo Mossé Ernest, chef de terre, retraité, entretien recueilli à son domicile à Misséhi, le 08/07/2018.

¹⁶ A.N.C.I., 1 EE 166 (4), Cercle de Sassandra, Rapport du cercle sur la révolte du chef Niéba Bougri en 1898.

¹⁷ A.N.F. ; Section Outre-Mer, Côte d'Ivoire, IV, Ia.

région, identifier les voies de communication exploitables. Aussi, elle devait le potentiel agricole et commercial des localités visitées. Ainsi, la mission débute à partir de Grand-Lahou le 06 janvier 1895, en direction de Fresco où elle s'était arrêtée précédemment¹⁸. À destination du pays godié, elle explore les rivières Bouico, Daguiré, et les régions intérieures de Fresco. Puis, visite les villages Zegbé, Bouico et Daguiré, et se rend à Kotrohou, où elle parcourt les villages Niagorou, Brédébré et les rivières Danibé et Noubohibé. À partir de ces localités, la mission part à Yagrokpa, s'oriente vers l'embouchure du fleuve Sassandra, le remonte et parcourt les régions de l'intérieur (H. Pobéguin, 1898 : 317). Au cours de cette remontée, elle répertorie toutes les ressources découvertes, à savoir le caoutchouc, les produits du palmier, l'ivoire, l'acajou, la gomme copal (H. Pobéguin, 1898 : 335). Aussi, elle établit la topographie du fleuve Sassandra et des localités riveraines. Cette représentation graphique donnait des informations sur l'emplacement des villages¹⁹ situés en amont de Soubré et les cinq (05) rapides du fleuve Sassandra, dont le Nawa le plus pittoresque. Puis, elle repart à l'embouchure du Sassandra, s'oriente vers l'Ouest. Dans cette direction, la mission parvient à Drewin, San Pedro, Petit et Grand-Lahou, et rejoint enfin la région Cavally (H. Pobéguin, 1896 : 6), à la frontière du Libéria au début du mois de juin 1895. Pendant cette expédition, la mission a récolté plusieurs informations sur la situation géographique, sociologique, géologique et économique des populations de la côte néyo. Elles mettaient en évidence la richesse hydrographique de la région, ainsi que la variété des productions agricoles disponibles, notamment l'huile de palme, les agrumes, l'acajou, l'ivoire et le caoutchouc. Toutefois, l'exploitation de ces ressources restait entravée par des difficultés logistiques et la persistance des résistances locales. Les chefs néyo continuaient de négocier leur autonomie et tentaient de limiter l'influence française sur le commerce, dans l'optique de réduire les conséquences de l'occupation sur les populations locales et l'économie régionale après leur implantation.

3.3- Les enjeux majeurs de l'occupation française du pays néyo

L'occupation coloniale du littoral néyo répondait à deux enjeux majeurs. D'abord sur le plan économique, il faut noter que l'économie locale a été réorienté vers l'exploitation des ressources naturelles (le caoutchouc, les produits du palmier, le vivrier et les agrumes) au profit de la métropole. De plus, la France cherche à intégrer ce territoire à son réseau commercial en y imposant son monopole et en y contrôlant les flux de marchandises. À cet effet, elle mit en place

¹⁸La mission Pobéguin avait commencé en 1893. Mais, elle n'a pas connu d'aboutissement, car elle avait été interrompue au niveau du village de Fresco.

¹⁹Il s'agit des villages de Zoukoboué, Doboué, Bréboué et Kouzié qui se situés à environ 200 km de la côte. « La pénétration de la Côte d'Ivoire », in Comité de l'Afrique Française, Paris, 1909, p. 5.

un système fiscal²⁰ pour lui assurer des revenus considérables. C'est notamment le cas des postes douaniers, simultanément installés en septembre 1893, avec quelques heures d'intervalle de l'administration coloniale de Sassandra. Elles connaissent une croissance vertigineuse au bout d'une seule année exercice. Elles sont passées de 2.046,44 fr en 1893 à 6.779,35 fr en 1894 à Sassandra, puis, de 7.351,927 fr en 1893 à 24.005,45 fr en 1894 à Drewin²¹. Cependant, en dépit de la progression constante des recettes, les postes douaniers suscitent le mécontentement de certains chefs locaux et commerçants européens comme le chef Beugré et l'anglais Williamson²². Par ailleurs, l'administration coloniale, à travers l'introduction des cultures de rente (cacao, café) sur la côte néyo, modifie les pratiques agricoles des populations locales. D'abord, les instruments traditionnels oratoires sont substitués par les machettes, les hachettes et les coupe-coups, d'une efficacité beaucoup plus grande. Ils permirent de défricher d'importantes surfaces²³. Ensuite, à côté des plantations collectives dont la création est particulièrement recommandée au début de la colonisation, apparaissent des plantations individuelles. Et puis, ces nouvelles cultures suscitent la naissance d'un nouveau type de propriété, la propriété individuelle dans une société où l'individu était autrefois subordonné à la collectivité.

Ensuite sur le plan politique, l'occupation du littoral visait à stabiliser la présence française et à éviter une remise en cause de sa souveraineté par d'autres nations, notamment les Britanniques et les Libériens. La mise en place du poste administratif de Sassandra permettait à la France de contrôler le territoire et d'organiser l'administration locale. Elle a conduit à la perte de la souveraineté des populations locales qui, sont dorénavant soumises à l'autorité coloniale, avec ses conséquences sur les libertés. L'autorité des chefs traditionnels a été remise en question par l'administration coloniale à travers la mise en place d'un système de contrôle administratif rigoureux. Il incluait la surveillance des chefs locaux, la restriction de leurs pouvoirs et la destitution des plus récalcitrants. Il aboutit à la répression des chefs insoumis au bénéfice de leurs adjoints, alliés des Français. Ainsi, le chef Gbeugré de Sassandra fut détrôné de ses pouvoirs et privilégiés au profit de Djéné Zago qui bénéficia de la coutume destinée à l'entretien des routes commerciales, que percevait le premier cité²⁴. L'on note par ailleurs la ruptures des traités conclus avec tous les chefs insoumis à l'autorité du colonisateur. Toutefois, ils s'obstinent à faire des révoltes, à ouvrir les hostilités, à passer à l'action en attaquant les postes français à partir de la

²⁰Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1e.

²¹ A. N.F., section Outre-Mer ; Côte d'Ivoire IX, 7b.

²² A.N.F. ; Section Outre-Mer, Côte d'Ivoire, IV, Ia.

²³ LODOUGNON Raymond, notable, entretien réalisé 11/07/2018, au domicile du chef de à Bassa.

²⁴ A.N.C.I.A., 1 EE 166 (4), Cercle de Sassandra, Rapport du cercle sur la révolte du chef Niéba Bougri en 1898.

brousse où ils ont trouvé refuge²⁵. Mais, la défection de leurs adjoints, chefs de guerre, chefs influents et autres féticheurs au profit du colonisateur ne put permettre aux insurrections de prospérer²⁶. Bien au contraire, elle permit de faire asseoir la domination française et de mettre en place un système de contrôle administratif plus rigoureux sur la côte néyo. Il aboutit à l'organisation de la pénétration des régions de l'intérieur du littoral néyo.

Conclusion

La présence française à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire remonte à la découverte portugaise des côtes du Golfe de Guinée au XVe siècle. Cependant, si cette présence a été modérée quatre siècles durant, elle s'est progressivement renforcée dans le dernier siècle, et a abouti à l'occupation coloniale du territoire néyo en 1893. Toutefois, cette occupation a été rendue possible grâce à la somme conjuguée de plusieurs éléments constitutifs, dominés notamment prioritairement par la montée de l'influence française à l'Ouest du littoral de la Côte d'Ivoire et par l'exploration et la pénétration française du littoral néyo dès 1890. Elle fut consolidée à partir de 1895, par une série d'action visant à intégrer les peuples de l'intérieur dans le dispositif colonial.

²⁵Guedé Ahouré Pierre, planteur, notable, entretien réalisé au domicile du chef de Bassa le 06/07/2018.

²⁶Wanda Dougbo Joseph, Chef de canton Gbokla, entretien réalisé le 04/07/2018 à son domicile à Sassandra.

Références bibliographiques

1- Les sources

1-1- Les sources orales

N°	Nom et Prénoms	Profession	Fonction	Date et lieu de naissance	Date et lieu d'entretien
1	GUEDÉ Ahouré Pierre	Planteur	Notable	27/03/1941 à Bassa	06/07/2018 au domicile du chef de Bassa
2	INABO Mossé Ernest	Retraité	Ex-Pdt du foncier rural	23/11/1929 à Misséhi	08/07/2018 à son domicile à Misséhi
3	KOFFI Légré	Ex-Inspecteur des postes et Télécommunication	Chef du village Bassa	08/11/1932 à Bassa	15/07/2018 à son domicile
4	LODOUGNON Raymond	Planteur	Notable	18/05/1945 à Bassa	11/07/2018 au domicile du chef de Bassa
5	NOUMA Tiéko Clément	Planteur	Conseiller du chef	12/07/1936 à Bassa	13/07/2018 à son domicile à Bassa
6	WANDA Dougbo Joseph	Ex-technicien des Postes et Télécommunication	Chef de canton Gbokla	20/10/1929 à Sassandra	04/07/2018 à son domicile à Sassandra
7	ZAGO Houatché Henriette	Ménagère	Doyenne d'âge du village	19/09/1934 à Sassandra	09/07/2018 à son domicile à Groudou

1-2- Les sources d'archive

Archives Nationales, Section Outre-Mer, fonds Afrique, Côte d'Ivoire III, Missions et Explorations : 1889-1907.

Archives Nationales, Section Outre-Mer, fonds Afrique, Côte d'Ivoire III, Missions et Explorations : 1889-1907.

Archives Nationales, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1 c.

Archive Nationales, Section Outre-Mer, fonds Afrique, Côte d'Ivoire III, Missions et Explorations en date du 22 Juin 1890.

Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) IX-7 b.

Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1 a.

Archives Nationale, Section Outre-Mer (Côte d'Ivoire) VI-1e.

A.N.C.I., 1 EE 166 (4), Cercle de Sassandra, Rapport du cercle sur la révolte du chef Niéba Bougri en 1898.

1-3- Périodiques à caractère de sources imprimées

BRETIGNÈRE Amédée, 1931, *Aux temps héroïques de la Côte d'Ivoire : Des lagunes au pays de l'or et aux forêts vierges*, Paris, Éditions Pierre Roger, 251 p.

BRZOZOWSKI De Korab, 1892, « Exploration de la Côte d'Ivoire : Journal de voyage du Lieutenant Quiquerez (1891) », *Bulletin de la Société de Géographie*, 7^e série, t.13, pp. 256-279.

HENRIQUE Louis, 1890, « Les Colonies Françaises, notice illustrée, Colonies d'Afrique, Gabon et Congo Français - Côte de Guinée », vol. VI, Paris, Maison Quantin, 407 p.

POBÉGUIN Henri, 1896, « Communication : Note sur la Côte d'Ivoire, Région comprise depuis Grand-Lahou jusqu'au Cavally (République du Libéria) », *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, n°1, Paris, pp. 1-50.

POBÉGUIN Henri, 1898, « Note sur la Côte d'Ivoire : Région comprise depuis Grand-Lahou jusqu'au Cavally (République du Libéria) », *Bulletin de la société de Géographie*, 7^e série, t-19 ; Paris, pp. 328-374.

RAMBAUD Alfred, 1893, *La France coloniale, Histoire-Géographie-Commerce*, Paris, Armand Colin Et Cie, Éditeurs, 791 p.

ROUIRE Docteur, 1893, « La délimitation de la République de Libéria », Paris, *Annales de Géographie*, pp. 489-497.

THOMANN Georges, janvier 1905, « Pénétration Pacifique chez les Bétés de la Côte d'Ivoire », *Société de Géographie de l'Est*, Paris, pp. 235-287.

THOMANN Georges, 1903, « De la Côte d'Ivoire au Soudan français : La mission Thomann (suite et fin) », *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, n°1, Paris, pp. 1-13.

THOMANN Georges, 1901, « À la Côte-d'Ivoire : La Sassandra », *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, n°1, Paris, pp. 113-156.

VILLÈLE De Joseph, 1894, « Mémoire et Correspondance du comté de Villèle », *Revue des Deux Mondes*, 4^{ème} vol, LXI^{ère} année, 3^{ème} période, Paris, 542 p.

2- Bibliographie

BRUNSCHWIG Henri 1971, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion.

LÉONARD Éric, 2005, *Les Sociétés du Bas-Sassandra face à la colonisation européenne : d'une relative prospérité à la destruction des lignages autochtones (1890-1960)*, Hommes et Sociétés, Paris, Karthala, IRD, pp. 35-91.

LE ROUX-Hugues, 2016, *Côte d'Ivoire : Mission Hugues le Roux*, Paris, Hachette Livre BNF, Jean Cussac, 76 p.

LOYER Godefroy, 1935, *Relations du voyage du royaume d'Issyny (1702) in P. Roussier*, pp. 154-155.

PERROT Claude-Hélène, 1990, « Semailles et Moissons dans la région d'Assinie vers 1700 » *Journal des Africanistes*, n°60-1, pp. 9-25.

Schwartz Alfred, 1989, « Du Sassandra au Cavally : une anthropologie du sous-peuplement (L'opération San Pedro et le développement du Sud-ouest ivoirien) », Thèse de Doctorat d'État, Université Paris V, Sciences Humaines Sorbonnes, tome 1 et 2, 738 p.

KIPRÉ Pierre, 2004, « Sur la périodisation de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest : le Golfe de Guinée », *Afrique et Histoire*, n°2, pp. 85-96

THOMANN Georges, 1999, *Carnets de route en Côte d'Ivoire : 1893-1902*, Paris, Sépia, 323 p.

TURRETI Laurence, 2003, Les Français et le territoire national 1870-1914 : place et importance des provinces perdues dans ces représentations, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Metz, Faculté des Sciences, 455 p.